

REPUBLIQUE FRANCAISE



COMMUNE DE MAZAMET

Envoyé en préfecture le 14/08/2025

Reçu en préfecture le 14/08/2025

Publié le 27/08/2025

S<sup>2</sup>LO

AUTORISATION DE TRAVAUX	
n° AT 081 163 25 00014	
Date de dépôt	15/05/2025
Demandeur	M. Jérôme CANU
Nature des travaux	Aménagement d'un local de restauration rapide
Terrain	9 place Georges Tournier
Parcelle(s)	AB0140
Classement ERP	5 <sup>ème</sup> Catégorie type N

## ARRÊTÉ FAVORABLE

accordant une autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un Établissement Recevant du Public (ERP)  
délivré par le Maire au nom de l'Etat

VU le Code de la Construction et de l'Habitation ;

VU la demande susvisée ;

VU l'avis favorable avec prescriptions et recommandations de la sous-commission départementale pour l'accessibilité des personnes handicapées en date du 26/06/2025, reçu en mairie le 10/07/25, ci-joint ;

VU l'avis favorable avec prescriptions de la sous-commission départementale de sécurité en date du 07/08/2025, reçu par courrier du 08/08/2025, en mairie le 13/08/2025, ci-joint ;

*le Maire arrête :*

### **Article 1 : décision**

L'Autorisation de Travaux est **ACCORDÉE** pour l'aménagement d'un local de restauration rapide, sis 9 place Georges Tournier à Mazamet, sous réserve du respect des prescriptions mentionnées à l'article 2.

### **Article 2 : prescriptions**

Les prescriptions des sous-commissions départementales de sécurité et d'accessibilité, ci-annexées, doivent être respectées.

MAZAMET, le 13 août 2025.  
Pour le Maire et par délégation,



André AMALRIC  
Adjoint au Maire.